



INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE



HORIZONTAL STANDARD
NORME HORIZONTALE

Environmental standardization for electrical and electronic products and systems – Glossary of terms

Normalisation environnementale pour les produits et les systèmes électriques et électroniques – Glossaire des termes

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

PRICE CODE
CODE PRIX

R

ICS 01.120; 13.020.30; 29.020; 31.020

ISBN 978-2-83220-838-0

**Warning! Make sure that you obtained this publication from an authorized distributor.
Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.**

CONTENTS

FOREWORD	3
INTRODUCTION.....	5
1 Scope.....	6
2 Normative references	6
3 General terms relating to environmental protection and management	6
4 Terms relating to determination and declaration of substances and materials	9
5 Terms relating to energy efficiency and power consumption	11
6 Terms relating to resource conservation and re-use	13
Annex A (informative) Operating conditions of equipment in respect of power demand	16
Annex B (informative) Index of terms	17
Bibliography.....	18
Table A.1 – Operating conditions of equipment in respect to power demand	16

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**ENVIRONMENTAL STANDARDIZATION FOR ELECTRICAL
AND ELECTRONIC PRODUCTS AND SYSTEMS –
GLOSSARY OF TERMS**

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as “IEC Publication(s)”). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard IEC 62542 has been prepared by IEC technical committee 111: Environmental standardization for electrical and electronic products and systems.

It has the status of a horizontal standard in accordance with IEC Guide 108.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
111/302/FDIS	111/312/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

This publication has been drafted in accordance with the ISO/IEC Directives, Part 2.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

IMPORTANT – The 'colour inside' logo on the cover page of this publication indicates that it contains colours which are considered to be useful for the correct understanding of its contents. Users should therefore print this document using a colour printer.

INTRODUCTION

The definitions noted in this International Standard are intended to be considered by all new and existing IEC standards under maintenance that are meant to fulfil standardization needs, associated directly or indirectly, with an environmental topic or which may reference environmental aspects/impacts, even if the standard is not exclusively an environmental one. In addition this standard aims to utilise and harmonize definitions in other related documents.

This standard will be updated periodically as relevant international standardization documents evolve.

Wherever possible, the terms and definitions included herein have been taken from other IEC or ISO deliverables, either verbatim or modified if appropriate so as to make them suitable for use in a wide range of IEC deliverables on environmental matters. This standard also contains definitions for terms that are likely to be required by IEC deliverables on environmental matters, but are not yet described elsewhere.

ENVIRONMENTAL STANDARDIZATION FOR ELECTRICAL AND ELECTRONIC PRODUCTS AND SYSTEMS – GLOSSARY OF TERMS

1 Scope

This International Standard specifies generic terms and definitions that are related to environmental standardization within the IEC. It serves as a glossary of terminology to be considered for environmental aspects of relevant work in IEC.

The terms cover environmental issues that are relevant for electrotechnical products across all product life cycle stages, including but not limited to

- design and supply chain aspects in general,
- use and declaration of materials,
- analytics of environmentally relevant substances,
- aspects relating to climate protection,
- power consumption and energy efficiency,
- environmental information,
- end of life treatment.

This horizontal standard is primarily intended for use by technical committees in the preparation of standards in accordance with the principles laid down in IEC Guide 108.

One of the responsibilities of a technical committee is, wherever applicable, to make use of horizontal standards in the preparation of its publications. The contents of this horizontal standard will not apply unless specifically referred to or included in the relevant publications.

2 Normative references

The following documents, in whole or in part, are normatively referenced in this document and are indispensable for its application. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

Guide 108, *Guidelines for ensuring the coherency of IEC publications – Application of horizontal standards*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	21
INTRODUCTION.....	23
1 Domaine d'application	24
2 Références normatives.....	24
3 Termes généraux relatifs à la protection et au management environnemental	24
4 Termes relatifs à la détermination et à la déclaration des substances et matériaux.....	27
5 Termes relatifs à l'efficacité énergétique et à la consommation d'énergie	29
6 Termes relatifs à la conservation et à la réutilisation des ressources.....	31
Annexe A (informative) Conditions de fonctionnement d'un équipement en termes de demande d'énergie	34
Annexe B (informative) Index des termes.....	36
Bibliographie.....	37
Tableau A.1 – Conditions de fonctionnement d'un équipement en termes de demande d'énergie.....	34

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

NORMALISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PRODUITS ET LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES – GLOSSAIRE DES TERMES

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de la CEI. La CEI n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de brevet. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CEI 62542 a été établie par le comité d'études 111 de la CEI: Normalisation environnementale pour les produits et les systèmes électriques et électroniques.

Elle a le statut d'une norme horizontale conformément au Guide 108 de la CEI.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
111/302/FDIS	111/312/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Cette publication a été rédigée selon les Directives ISO/CEI, Partie 2.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de la CEI sous "http://webstore.iec.ch" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

IMPORTANT – Le logo "colour inside" qui se trouve sur la page de couverture de cette publication indique qu'elle contient des couleurs qui sont considérées comme utiles à une bonne compréhension de son contenu. Les utilisateurs devraient, par conséquent, imprimer cette publication en utilisant une imprimante couleur.

INTRODUCTION

Les définitions données dans la présente Norme internationale sont destinées à être prises en compte dans toutes normes nouvelles et existantes de la CEI soumises à maintenance et censées répondre à des besoins de normalisation directement ou indirectement liés à un thème environnemental ou pouvant renvoyer à des aspects/impacts environnementaux, même s'il ne s'agit pas d'une norme exclusivement environnementale. En outre, cette norme vise à permettre l'utilisation et l'harmonisation des définitions dans d'autres documents connexes.

La présente norme sera périodiquement mise à jour au fur et à mesure de l'évolution des documents pertinents de normalisation internationale.

Les termes et définitions inclus dans la présente norme ont été, dans toute la mesure du possible, extraits d'autres documents CEI ou ISO publiés, soit textuellement, soit modifiés, le cas échéant, de manière à les adapter pour qu'ils soient utilisables dans une large gamme de publications de la CEI en matière d'environnement. La présente norme fournit également des définitions de termes susceptibles d'être nécessaires pour des publications de la CEI traitant de questions d'environnement, mais qui ne sont encore décrits nulle part ailleurs.

NORMALISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PRODUITS ET LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES – GLOSSAIRE DES TERMES

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit des termes et définitions génériques utiles en matière de normalisation environnementale au sein de la CEI. Elle sert de glossaire terminologique à prendre en considération pour tout aspect environnemental abordé dans les travaux concernés de la CEI.

Les termes couvrent les questions environnementales applicables aux produits électrotechniques au cours de toutes les phases pertinentes de leur cycle de vie, y compris, de manière non limitative:

- les aspects relatifs à la conception et à la chaîne d'approvisionnement de manière générale,
- l'utilisation et la déclaration relatives aux matériaux,
- les données analytiques des substances susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement,
- les aspects relatifs à la protection climatique,
- la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique,
- les informations environnementales,
- le traitement de fin de vie.

Cette norme horizontale est essentiellement destinée à l'usage des comités d'études dans la préparation des normes, conformément aux principes établis dans le Guide 108 de la CEI.

Une des responsabilités d'un comité d'études est, partout où cela est possible, de se servir des normes horizontales lors de la préparation de ses publications. Le contenu de cette norme horizontale ne s'appliquera pas, à moins qu'il ne soit spécifiquement désigné ou inclus dans les publications concernées.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités en référence de manière normative, en intégralité ou en partie, dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

Guide 108, *Lignes directrices pour assurer la cohérence des publications de la CEI – Application des normes horizontales*